BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1193

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

518 630 199 RCS Strasbourg.
SIMSE - SOCIÉTÉ D'IMAGERIE MÉDICALE STRASBOURG EUROPE.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 145260.00 EUR.
Adresse : 1, Rue de Zagreb, 67300 Schiltigheim.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC du traité de fusion SOCIETE ABSORBANTE SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE STRASBOURG EUROPE - SIMSE SELAS au capital de 145.260 euros Siège : 1 Rue de Zagreb – 67300 SCHILTIGHEIM RCS STRASBOURG : 518 630 199 SOCIETE ABSORBEE SIMSE HOLDING SPFPL sous forme de SAS au capital de 21.575 euros Siège : 1 Rue de Zagreb – 67300 SCHILTIGHEIM RCS STRASBOURG : 882 377 096 ACTIF APPORTE : 7.048.027 euros PASSIF PRIS EN CHARGE : 3.809.799 euros ACTIF NET APPORTE : 3.238.228 euros EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : 1er janvier 2024 REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création de 12.945 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 0,600311850 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée PRIME DE FUSION : 3.099.069,25 euros TRAITE DE FUSION : en date du 13 novembre 2024 déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2024 au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg..